

1. *Présentation [1]*

2. *Quel est son rôle ?*

3. *Quels sont les troubles les plus fréquents ?*

4. *Qui contacter ?*

>>>>>>>>>> <<<<<<<<<<<<<<<<<<<

1. *Présentation*

Etant donnée l'importance que le Collège accorde au développement de la personnalité tant sur le plan du "savoir" que de "l'être", un service "orthophonie" a été créé en janvier 2002.

2. *Quel est son rôle?*

Ce service s'occupe de la prévention et du dépistage des troubles du langage.

- Au niveau de la prévention, il a un rôle d'éveil en fournissant aux éducateurs et aux parents les informations nécessaires au bon développement du langage.
- Le dépistage a pour objectif de repérer les élèves qui ont des troubles de communication afin de les aider à mieux s'insérer dans le Collège. Un bilan individuel est alors effectué avec l'élève. Le service propose ensuite aux parents un suivi qui varie selon les cas : il leur donne des conseils pour accompagner leur enfant ; si cela est nécessaire, il leur suggère des examens complémentaires ou une rééducation qui s'effectuera à l'extérieur du Collège.

3. *Quels sont les troubles les plus fréquents ?*

- Les troubles du langage oral
 - troubles d'articulation : erreur permanente, systématique et inconsciente dans l'exécution du mouvement qu'exige la production d'un son.
 - bégaiement : trouble de l'expression verbale qui affecte le rythme de la parole en présence d'un interlocuteur.
 - troubles vocaux : toute altération de la voix consécutive à une perturbation de la fonction vocale.
 - retard de parole : toute altération dans les productions verbales de l'enfant à partir de 4 ans. Elle se manifeste par des simplifications de mots - "ton" pour "moutons", par des substitutions - "lababo" pour "lavabo", par des ajouts.
 - retard de langage : il se caractérise par un décalage, dans le temps, de l'apparition des productions et de la réalisation des différentes étapes du développement du langage oral. Il se manifeste chez les jeunes enfants par un vocabulaire pauvre, une utilisation excessive de mots clichés - machin, chose, etc., et une syntaxe défectueuse en compréhension et/ou en expression.
- et des troubles spécifiques d'acquisition du langage écrit
 - trouble d'acquisition de la lecture ou dyslexie : il se caractérise par des difficultés à lire - la lecture peut être soit lente et déchiffrée, soit rapide mais pleine d'ajouts, d'omissions, d'inversions, d'erreurs de confusion visuelle et de conversion des sons.
 - trouble d'acquisition de l'orthographe ou dysorthographe : il se manifeste par des erreurs imputées à un manque de maîtrise du système de correspondance son-graphie, des règles de l'orthographe d'usage et/ou de l'orthographe grammaticale.
 - trouble dans le raisonnement ou dyscalculie : il s'agit d'un dysfonctionnement dans les domaines de la logique, de la construction des nombres et des opérations sur ces nombres et des difficultés de structuration du raisonnement.
 - trouble du graphisme ou dysgraphie : il s'agit d'un trouble affectant le geste graphique et l'aspect formel de l'écriture. Il se manifeste par une écriture illisible.

4. *Qui contacter ?*

Mme Maya Bou Khalil sera présente selon les horaires suivants :

Orthophonie

Published on Collège Notre-Dame de Jamhour- ????? ????????? (http://www.ndj.edu.lb)

- à Saint-Grégoire : les jeudis (8h-14h)
- à Jamhour (Petit Collège et grand Collège) : les mardis et vendredis (8h-14h)

Source URL (modified on 19/02/2010 - 16:32): <http://www.ndj.edu.lb/orthophonie>

Links

[1] <http://www.ndj.edu.lb/%221>